

D. Je me suis demandé si vous pourriez donner des preuves? Pourquoi ces compagnies n'ont-elles pas loué de bureaux lorsque le gouvernement canadien avait laissé entendre qu'il allait en louer lui-même?—R. J'ai dit qu'il y avait plusieurs raisons qui peuvent inciter les compagnies à ne pas vouloir louer de bureaux dans certains édifices.

M. Macnaughton:

D. Elles ne pouvaient pas déménager dans l'édifice avant qu'il soit complété. Vous avez fait allusion au *Canadian Club*, et le ministre, à la page 6 de son exposé, dit que le *Canadian Club* a décidé de ne pas louer de bureaux. Je suis membre du *Canadian Club*. Je connais les raisons de sa décision mais il vaudrait peut-être mieux qu'elles viennent de vous.—R. Je n'en ai pas la moindre idée. Je ferais preuve de présomption en essayant de deviner quelles peuvent être ces raisons.

D. Les raisons principales étaient la difficulté d'administrer un restaurant dans un édifice pour bureaux et la difficulté de traiter avec les syndicats, et le reste. C'est pourquoi, en demeurant au *Waldorf Astoria*, le *Canadian Club* a été en mesure de fournir les services d'un club tout en évitant les embarras du financement, des syndicats, des employés, des repas et tout le reste.—R. Je suis certain qu'il est plus économique d'avoir le club dans un hôtel.

M. Crestohl:

D. Avez-vous déjà entendu dire que le *Canadian Club* refusait de louer un local dans cet édifice à cause de défauts de construction ou d'architecture?—R. Non, pas que je sache.

M. LAWSON: Le *Canadian Club* avait pris sa décision avant que nous achetions la propriété. Nous avons entamé des pourparlers à l'égard de diverses propriétés situées près des hôtels en croyant que le *Canadian Club* se joindrait à nous, mais, à la suite du changement de président... Comme vous le savez, le *Canadian Club* de New York n'est pas un club canadien.

M. Garland:

D. Au cours de notre dernière réunion, le témoin d'alors nous a appris qu'une entente avait été conclue au sujet de la propriété qui était occupée par la délégation aux Nations Unies qui se trouvait à New-York au mois de septembre. Avons-nous raison de supposer que votre compagnie n'a pas été avertie avant novembre que le gouvernement avait changé d'idée?—R. Je n'ai pas ce qu'il faut pour répondre à cette question car je ne le sais pas.

M. LAWSON: Je puis dire que nous n'avons pas été avertis. J'ai entendu des rumeurs voulant qu'au cours de l'été quelque fonctionnaire du gouvernement cherchait ici et là un emplacement. On m'a dit: «Pourquoi ne venez-vous pas à Ottawa?» ce à quoi j'ai répondu: «C'est ridicule; je ne crois pas que notre gouvernement chercherait autre chose sans communiquer avec moi au préalable.»

M. Garland:

D. Il n'y avait rien de défini avant que vous receviez cette lettre?—R. Non.

D. Vous n'avez rien reçu d'Ottawa?—R. Non.

D. Avez-vous reçu quelque chose depuis lors?—R. Cette lettre-là seulement.

M. SMITH (*Calgary-Sud*): Nous nous sommes proposés de faire venir les fonctionnaires du ministère après le déjeuner, et nous aurons alors l'occasion de leur poser des questions.

M. CRESTOHL: Puis-je proposer un vote de remerciements en faveur de M. Zeckendorf? (Adopté.)